

# L'APRFAE-EXPRESS

Publication de l'Association de personnes retraitées de la FAE



APR FAE

[www.aprfae.ca](http://www.aprfae.ca)

Le 15 novembre 2023

Volume 10, numéro 2

## L'Équipe de l'APRFAE sera bientôt complète !

Le 8 novembre dernier, le Conseil d'administration procédait à l'embauche de Fatima-Zohar Yahiaoui au poste de secrétaire de l'association. Son entrée en fonction est prévue pour le 8 janvier 2023. Enfin, les membres pourront entendre une voix en direct lorsqu'ils appelleront à l'association!

Nous souhaitons la bienvenue à Fatima!

## Pour tout savoir sur la négociation nationale des enseignantes et enseignants de la FAE, suivez-nous sur Facebook !

par Stéphane Deslauriers

De prime abord, j'aimerais me présenter à vous plus officiellement. Je suis Stéphane Deslauriers, le nouveau coordonnateur aux communications de l'APRFAE. Je suis entré en fonction avec grand enthousiasme, le lundi 2 octobre.

Le jeudi 2 novembre dernier, les neuf syndicats affiliés à la FAE ont voté en faveur de la tenue d'une grève générale illimitée qui débiterait le 23 novembre prochain. L'APRFAE est bien sûr solidaire des revendications des enseignantes et enseignants membres de la FAE. Il en va de l'amélioration des conditions d'enseignement de nos profs, des conditions d'apprentissage des élèves et de l'avenir de notre système d'éducation public.

Afin que vous demeuriez bien informés sur l'évolution de la négociation nationale des enseignantes et enseignants de la FAE, nous diffuserons les nouvelles les plus récentes

de manière quasi quotidienne, principalement par l'entremise de notre page Facebook, ainsi que sur notre site Web. Comme certains d'entre vous ont pu le constater, nous avons augmenté significativement le rythme de nos publications sur notre page Facebook.

Pour faire rayonner nos publications, nous vous suggérons, ci-dessous, quelques actions concrètes à accomplir :

- 1) Abonnez-vous à notre page Facebook en vous rendant à l'adresse suivante <https://www.facebook.com/AprFae/> et cliquez sur le bouton « suivre ».
- 2) Si vous aimez ce que nous publions, cliquez sur le bouton « J'aime » situé en bas à gauche de chacune des publications.
- 3) N'hésitez pas à commenter nos publications en cliquant sur le bouton « Commenter », lui aussi situé en bas de la publication.
- 4) Idéalement, partagez nos publications sur vos comptes personnels en cliquant sur le bouton « Partager » situé en bas à droite de la publication. En partageant, vous contribuez à la diffusion de nos publications à un auditoire plus large.

Vous pourrez également nous suivre par le truchement de notre site Web, mais sachez que seules les communications prioritaires y seront affichées. L'adresse de notre site Web est le <https://aprfae.com/>.

D'autre part, dans un avenir rapproché, nous ouvrirons un compte Instagram. Puisqu'Instagram est un réseau social qui mise majoritairement sur l'image, nos publications seraient axées sur la promotion photographique de vos activités et celles de l'association. Bientôt, nous serons de retour pour vous expliquer plus

Rédaction et mise en page : Nicole Frascadore, présidente

Collaboration : Stéphane Deslauriers, coordonnateur des communications

en détail la manière de nous suivre et de nous faire rayonner sur ce réseau.

Pour toutes questions concernant l'adhésion à notre page Facebook, vous pouvez me rejoindre par courriel à l'adresse suivante : [s.deslauriers@aprfae.ca](mailto:s.deslauriers@aprfae.ca).

Merci à l'avance de nous suivre sur Facebook, de consulter nos publications, de les commenter et de les partager !

P.-S. Ci-dessous, voilà le visuel moteur qui servira à bien identifier nos communications :



## L'Assemblée générale 2023 de l'APRFAE : une réussite sur toute la ligne !

Par Stéphane Deslauriers

C'est le mercredi 8 novembre dernier que s'est déroulée l'Assemblée générale annuelle de notre association. L'événement, qui a eu lieu au Centre de congrès Palace situé à Laval, a accueilli précisément 72 membres en présence en plus d'une dizaine d'autres en mode virtuel. Compte-rendu d'une assemblée générale aussi efficace qu'émouvante !

Présidée par monsieur Christian LeBlanc, conseiller en relations du travail, et secondée par madame Annie

Charest, adjointe au secrétariat, à la trésorerie, à l'administration et aux ressources humaines de la FAE, notre assemblée s'est amorcée par un mot d'ouverture prononcé par la présidente de notre conseil d'administration, madame Nicole Frascadore, qui en a profité pour présenter un bilan de ce qui a été accompli en 2022-2023.

### Un bilan 2022-2023 positif pour l'APRFAE

De prime abord, madame Frascadore a rappelé aux membres le manque criant de personnel qui accablait le fonctionnement de notre association ces dernières années. Elle a entre autres souligné que nous avons atteint un nombre de 3333 adhérents à notre association, ce qui confirme notre croissance soutenue. Le nombre d'inscrits à notre régime d'assurance collective, lui, s'élève maintenant à un total de 1928.

C'est dans ce contexte de croissance qu'elle a annoncé aux membres présents l'embauche d'un nouveau coordonnateur aux communications, qui est en fait, l'auteur de ces lignes. Elle a également officialisé le recrutement d'une secrétaire qui sera en fonction à compter du 27 novembre prochain. Il s'agit de madame Fatima-Zohra Yahiaoui.

Elle a rappelé aux membres qu'un document intitulé « Guide sur le retour au travail des personnes retraitées » avait été produit. Ce guide, modulable et modifiable d'année en année, est indispensable tant pour prendre la mesure du nombre croissant de personnes retraitées de l'enseignement qui réintègre le marché du travail, mais aussi pour vous aider à bien saisir les implications financières et administratives qui découlent d'un retour à l'enseignement.

À ce sujet, vous pouvez consulter ce guide à l'adresse suivante de notre site Web : <https://aprfae.com/retour-au-travail/>

### Un nouveau comité voit le jour : le Comité des alliées et alliés de la diversité sexuelle et de genre LGBTQ2+.

Après que madame Jocelyne Dupuis, vice-présidente à la trésorerie de l'APRFAE, ait présenté les états financiers de notre association, ce fut le tour de monsieur Jacques

Dupont, responsable politique du comité des statuts, de présenter aux membres des suggestions d'amendements aux statuts de notre association.

Par la suite, c'est monsieur André Patry, lui aussi membre du comité des statuts, qui a pris la parole. Il a présenté aux membres, avec une émotion palpable et justifiée, un projet de mise sur pied d'un Comité des alliées et alliés de la diversité sexuelle et de genre LGBTQ2+. Monsieur Patry a mis en lumière de manière pertinente le fait que la diversité sexuelle et de genre s'introduit de plus en plus dans les milieux de vie réunissant des personnes âgées (ressources d'hébergement, clubs sociaux, etc.). Monsieur Patry considère avec justesse qu'un travail actif de sensibilisation devra être effectué, tant auprès des personnes retraitées que des aînés. La mise sur pied de ce comité prend aujourd'hui tout son sens.

Le comité a aussi l'intention de présenter des conférences, de contribuer au nom de l'APRFAE à des réseaux uniquement dédiés à la communauté LGBTQ2+, en plus de participer à diverses manifestations publiques. Cette proposition a été concrétisée par un vote unanime des membres. Donc, sous peu, vous assisterez à la naissance de ce nouveau comité dont la pertinence n'est plus à démontrer.

Après la présentation des prévisions budgétaires 2023-2024 par madame Jocelyne Dupuis, madame Frascadore était de retour pour nous présenter le plan d'action de l'année à venir, costaud et exhaustif, qui devra être exécuté au cours des prochains mois. Votre nouveau coordonnateur aux communications ne chômera pas ! De plus, des membres ont pris la parole afin de souligner l'importance de rendre les prochaines assemblées générales encore plus attractives par la présentation d'une conférence en fin de journée. Idée reçue avec grand enthousiasme par madame Frascadore.

### **Une conclusion à la fois émouvante et galvanisante !**

Ensuite, la présidente de notre association a poursuivi avec la lecture d'un document réunissant les recommandations d'appui aux enseignantes et enseignants de la FAE qui, récemment, ont voté en faveur de la tenue d'une grève générale illimitée qui débiterait le 23 novembre prochain. C'est avec une

sincérité et une conviction admirables que madame Frascadore a fait la lecture de ces recommandations. Cette motion a été adoptée à l'unanimité par nos membres... et sous un tonnerre d'applaudissements !

Voici le texte de cette motion :

*CONSIDÉRANT les conditions d'enseignement et de services aux élèves de l'École publique qui se détériorent d'année en année;*

*CONSIDÉRANT que ces conditions hypothèquent gravement la qualité des services et, par conséquent, les chances de réussite des élèves;*

*CONSIDÉRANT l'urgence d'un redressement majeur et prioritaire des conditions d'apprentissage, d'enseignement, de santé physique et mentale des élèves ainsi que du personnel des écoles publiques;*

*CONSIDÉRANT la nécessité de reconnaître concrètement la valeur du travail des enseignantes et des enseignants en leur accordant des conditions de travail décentes, à la hauteur de leur engagement;*

*CONSIDÉRANT que la négociation nationale en cours est le forum légal et approprié pour répondre aux considérations précédentes;*

*CONSIDÉRANT que l'état des négociations démontre clairement les intentions gouvernementales de récupérer dans les conditions de travail des enseignantes et des enseignants, en plus d'ignorer les solutions mises de l'avant par la Fédération qui les représente;*

*CONSIDÉRANT le mandat de grève générale illimitée donné par un pourcentage très élevé de l'ensemble des assemblées générales des syndicats affiliés à la FAE au cours de l'automne 2023;*

*CONSIDÉRANT la décision du Conseil fédératif des négociations du 2 novembre 2023 d'exercer ce mandat de grève générale illimitée à compter du 23 novembre 2023 afin de faire pression sur le gouvernement et ainsi faire débloquer les pourparlers en vue d'un règlement avant la période des fêtes;*

*L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :*

- *Appuie les enseignantes et les enseignants de la FAE dans leurs revendications ainsi que dans leurs moyens de pression incluant la grève générale illimitée.*
- *Donne mandat à la présidente de l'Association communique cet appui de l'APRFAE aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux présidences des syndicats affiliés de la FAE et que la position de l'Assemblée générale soit rendue publique via les communications de l'APRFAE.*
- *Invite les membres de l'Association à participer, si possible, aux différentes manifestations organisées localement, régionalement ou nationalement afin de soutenir cette mobilisation et ainsi démontrer concrètement notre solidarité et notre soutien aux revendications légitimes des enseignantes et enseignants de la FAE.*

Après ce moment galvanisant, l'assemblée a procédé à l'élection du conseil d'administration ainsi qu'à celle des différents comités statutaires. Ci-dessous, voilà un encadré de la nouvelle composition de ces comités :

<b>Condition des femmes :</b>	<b>Sociopolitique :</b>
Christine Lord	Siham Abou Nasr
Marie-Andrée Nantel	Gandayi Busugutsala
Danielle Paquette	William Fayad
Ghislaine Paquette	Badiâa Sekfali
Ginette Simard	Caroline Proulx-Trottier

<b>Environnement :</b>	<b>Comité des statuts :</b>
Siham Abou Nasr	Siham Abou Nasr
Christine Favreau	Gaétan Asselin
Badiâa Sekfali	1 poste à pourvoir
2 postes à pourvoir	

<b>Comité des finances :</b>	<b>Comité des élections :</b>
Gaétan Asselin	Gaétan Asselin
Suzanne Desaulniers	Brigitte Goyette
William Fayad	Denise Martel

**Comité des alliées et alliés de la diversité sexuelle et de genre (LGBTQ2+)**

Siham Abou Nasr  
Manon Côté  
Pierrette Paquin  
Erroll Picard

1 poste à pourvoir

Pour le Conseil d'administration, mesdames Nicole Frascadore, à la présidence, Jocelyne Dupuis, à la vice-présidence à la trésorerie, Maryse Vézina et Josée White, aux postes d'administratrices, ont été élues par acclamation. Leurs mandats respectifs ont donc été reconduits pour une période de deux ans.

Et notre assemblée générale s'est conclue avec un autre moment chargé d'émotion alors que madame Badiâa Sekfali, membre des comités sociopolitique et environnement, nous a présenté une motion concernant les violences que subissent actuellement les populations civiles de Gaza dans ce conflit opposant l'État d'Israël au Hamas.

La proposition finale adoptée à l'unanimité, et avec enthousiasme, fut la suivante :

*« Que l'Assemblée générale de l'Association de personnes retraitées de la FAE, en soutien à la demande internationale, exige un « cessez-le-feu » immédiat face aux violences quotidiennes perpétrées contre les populations civiles de Gaza ».*

Au lendemain de notre assemblée, l'équipe de l'APRFAE a acheminé cette proposition aux premiers ministres canadiens et québécois de même qu'aux chefs des différents partis d'opposition de nos deux paliers de gouvernement.

C'est ainsi que s'est achevée notre assemblée générale. Bien sûr, les membres et l'équipe de l'APRFAE se sont donné rendez-vous sous le dôme du Palace afin d'échanger dans le cadre d'un « 5 à 7 » joyeux où les sourires fusaient de toutes parts.

Merci à celles et ceux qui étaient présents, mais aussi à tous les intervenantes et intervenants qui ont pris la parole.

À l'an prochain !



**Si un transport était nécessaire, veuillez vous inscrire auprès de votre syndicat local d'origine ou d'un syndicat FAE près de chez vous.**

## Correction sur le salaire pour la suppléance

Dans le dernier numéro, nous avons mentionné que le salaire d'une journée de suppléance pour les enseignantes et enseignants retraités serait de 480,14\$ alors que dans les faits il est de 460,14\$. Toutes nos excuses pour cette erreur.

## Aucune augmentation de la prime du Régime collectif d'assurance maladie et vie de l'APRFAE

Alors que l'année dernière, les adhérentes et adhérents ont pu bénéficier de plusieurs améliorations au régime ET d'une diminution de la prime, nous avons le plaisir d'annoncer qu'il n'y aura aucune augmentation de la prime d'assurance pour l'année 2024. Plus de détails suivront dans un communiqué aux adhérentes et adhérents.

## BENEVA rembourse maintenant le service d'accompagnement individuel en autogestion offert par son partenaire relief

Ainsi, en fonction des soins de santé psychologiques couverts et des paramètres prévus au contrat, il est possible de bénéficier d'un remboursement de ces services.

Par ce geste, BENEVA souhaite améliorer l'accessibilité aux soins en santé mentale tout en priorisant l'autonomie et la proactivité de ses assurés.

### L'autogestion : mettre la personne au centre de la solution

Les personnes qui vivent avec l'anxiété, la dépression ou la bipolarité connaissent un haut risque de rechute, même avec une médication ou un traitement adéquat<sup>1</sup>. Il devient donc important d'apprendre à vivre avec ces troubles au quotidien et l'autogestion représente un bon moyen d'y parvenir. De plus, le soutien à l'autogestion a le potentiel d'aider à trouver des moyens pour prévenir la détresse psychologique et à favoriser le rétablissement des personnes vivant avec des difficultés de santé psychologique.

Les services d'accompagnement individuel en autogestion constituent une véritable avancée dans l'approche d'autogestion des problématiques de santé psychologique en mettant l'accent sur l'autonomie. Nos assurés disposeront d'outils concrets et d'accompagnement pour prendre soin de leur santé et de leur bien-être psychologique. Ils pourront prévenir ou réduire leurs symptômes et optimiser leur équilibre de vie.

### Augmentation de la prime de la RAMQ

La Régie de l'assurance maladie a annoncé une augmentation de la prime annuelle des adhérentes et

des adhérents au régime public d'assurance médicaments de 3,0 % à compter du 1er juillet 2023. Cette hausse est due à l'augmentation du coût des médicaments.

Le gouvernement a également décidé de modifier ses autres paramètres du régime public, comme illustré ci-dessous:

	Avant 1-07-23	après 1-07-23
Remboursement des médicaments	65%	67%
Franchise	22,25\$/mois	22,90\$/mois
Cotisation maximale	96,74\$/mois	99,65\$/mois
Prime annuelle	710\$	731\$

### Autres mesures

Les personnes non admissibles à un régime d'assurance collective doivent détenir la couverture d'assurance médicaments du régime public et c'est au moment de produire leur déclaration d'impôt provinciale que la prime annuelle de 731 \$ doit être payée au gouvernement. À ceux qui seraient tentés de ne pas participer au régime public alors qu'ils ne détiennent aucune assurance collective, sachez que l'État resserre les contrôles. Ça pourrait coûter bien plus cher!

## De la vie dans nos régions

**Haute Yamaska** : Une rencontre avec Anny Schneider 23 novembre : *Mieux vieillir grâce aux végétaux thérapeutiques*

**BLLMV** : Dîner à l'ITHQ : 7 et 8 décembre

**Outaouais** : Souper de Noël, au restaurant l'Académie, 14 décembre

Voir les détails sur notre site à [inscriptions-activités - Association de personnes retraitées de la FAE \(aprfae.com\)](https://inscriptions-activites-association-de-personnes-retraitees-de-la-fae.com)

## Découvrez les cultures autochtones sous de nouvelles perspectives!

Partez à la rencontre des peuples autochtones du Canada grâce à la programmation unique du Musée McCord Stewart. Que vous soyez seul ou avec un groupe, laissez-vous guider par une équipe de médiation culturelle dynamique. Favorisant l'apprentissage et l'ouverture à l'autre, le Musée propose des expositions fascinantes et des ateliers engageants qui encouragent les discussions et l'échange de connaissances et d'expériences.



Pour les détails : <https://www.musee-mccord-stewart.ca/fr/expositions/>

### IN MEMORIAM

Madame Johanne Landry, membre régulier, est décédée le 22 septembre 2023.

Monsieur Denis Charpentier, conjoint de Madame Louise Bonetto, membre régulier, est décédé le 29 septembre 2023.

Monsieur Sylvain St-Cyr, membre régulier, est décédé le 29 octobre 2023.

Madame Micheline Parent, membre régulier, est décédée le 6 novembre 2023.

Toutes nos condoléances aux familles, aux amies et amis.

---

## NOS COORDONNÉES

Nos adresses courriel :

Générale : [retraites@aprfae.ca](mailto:retraites@aprfae.ca)

Assurances : [assurances@aprfae.ca](mailto:assurances@aprfae.ca)

Téléphone

514-666-6969

1 877 312-1727

Télécopieur

514 666-6770

SITE WEB

[www.aprfae.ca](http://www.aprfae.ca)

Facebook

APR FAE